

## VŒUX DU MAIRE VENDREDI 24 JANVIER 2025

Mesdames, Messieurs, chers habitants d'Etrembières, les civilités ayant été rendues par M. Vouillot 1<sup>er</sup> adjoint, et les bons vœux en langue des signes par le conseil municipal des enfants accompagné de Marine Walker conseillère municipale déléguée,

C'est avec un grand plaisir, que je vais évoquer l'année 2024 qui fut à bien des égards surprenante, confuse, entraînant des conséquences économiques préoccupantes tant au plan national, que communal.

Cette instabilité a provoqué de l'inquiétude chez les gens, nous avons pu constater des changements comportementaux, comme : le besoin immédiat d'être rassuré, renseigné !

La vie communale est ainsi, les élus ont su garder le cap, le moral afin de préserver et de faire avancer les projets pour Etrembières et ses habitants (2654 au 1<sup>er</sup> janvier 2025) à qui nous souhaitons une vie heureuse, épanouie et bienveillante, c'est cela notre préoccupation.

### **Je vous propose un tour d'horizon 2024, avec une projection 2025**

Concernant la **communication communale**, suite à une utile réflexion de la commission information-communication, nous avons pris de nouvelles orientations :

- Le bulletin municipal BIME paraîtra 3 fois l'an sans publicité, j'en profite pour remercier les annonceurs pour leur participation fidèle de ces dernières années ;
- L'édition « DICRIM » Document d'Information Communal sur les risques majeurs en collaboration avec la police Municipale ;
- D'un livret « Bienvenue à Etrembières » ;
- Ces parutions sont distribuées par nos « facteurs » bénévoles que nous remercions infiniment ;
- Le site internet a été revu afin d'être plus intuitif et pertinent ;
- Tout en conservant les supports via, les affichages municipaux, les planimètres dont un support supplémentaire, lié au changement de l'abri bus au Pas de l'Echelle ;
- Les panneaux lumineux, et Facebook.

(Ce secteur est suivi par Laurence Déramé- 2<sup>ème</sup> adjointe)

## Côté travaux et développement-durable, notons :

- La phase 1 d'aménagement des allées du cimetière qui sera suivie de la phase 2 en 2025 ;
- L'enfouissement d'une partie du réseau électrique chemin des Pralets ;
- La reprise de la voirie du rond-point sortie autoroute et shopping Etrembières subventionnée pour moitié par l'ATMB ;
- Avec Annemasse et le SM3A (syndicat mixte d'aménagement Arve et Affluents) réalisation de la passerelle « Vernant-Creuse » enjambant l'Arve. La participation totale et fixe de la commune d'ETREMBIERES s'élève à 50 000 € HT ;
- Travaux structurants au groupe scolaire : réfection de la toiture avec puits de lumière, diminution des espaces imperméabilisés, remplacement des stores, aménagement d'une nouvelle salle de motricité et dortoir pour les maternelles.  
Vu le nombre d'enfants en constante progression, l'étude d'un agrandissement ou d'une création d'école va être menée ;
- Notons que les travaux voirie sont réalisés selon la philosophie « on se décarbone » ;
- Information et étude avec Annemasse-Agglomération sur les emplacements d'apport volontaire pour les ordures ménagères, une sensibilisation à la ZFE (zone à faible émission) qui vise à améliorer la qualité de l'air ;
- Changement de l'éclairage public en LED ;
- Installation d'un système de vidéoprotection, opérationnel depuis le 11 juin 24, avec 20 caméras installées sur l'ensemble du village. Ces vidéos permettent de répondre à la police, à la gendarmerie nationales et à notre police municipale sur des affaires en cours, sur la voirie publique.
- **Des projets :**
  1. Aménagement du parking Auguste Fournier (parking à côté du téléphérique)
  2. Suite à un don récent de terrains sur l'ancien cheminement du funiculaire au chef-lieu, nous étudions la possibilité d'un prolongement du cheminement doux aménagé par la commune de Monnetier-Mornex, qui relierait ainsi notre actuel cheminement au départ du chef-lieu ;

- Aménagement sécuritaire des trottoirs, chemin de Veyrier au Pas de l'Echelle ;
- Et depuis septembre 2024, début des travaux de notre projet phare, la réhabilitation de l'église Notre-Dame de la Paix au Pas de l'Echelle en centre culturel Art Salève.

**Je vous propose un diaporama réalisé par Carine BONNOT architecte du bureau SILO, commenté par M. Vouillot en remplacement de M. Jacky Tonoli (adjoint aux travaux), absent pour des raisons indépendantes de sa volonté, il vous demande de bien vouloir l'excuser.**

### **Jean-Michel c'est à toi !**

Un autre bel exemple de réhabilitation, la gare haute du téléphérique du Salève avec des travaux engagés depuis 2021 par le groupement local de coopération transfrontalière GLCT TS, qui a été récompensée par le prix d'architecture A10+1 et **l'Equerre d'argent** (équivalent du Goncourt en littérature). Les jurys ont souligné une intervention de grande humilité, un incroyable engagement des architectes Devaux & Devaux, ainsi qu'une maîtrise d'ouvrage exemplaire. Ces prix sont la concrétisation d'une coopération transfrontalière et d'une implication des acteurs locaux parfaitement réussie

### **Une animation et culture du village, au top :**

Avec la fête de la musique, des spectacles à destination des enfants, la joyeuse chasse aux œufs, un 14 juillet animé par un spectacle de feu en remplacement des traditionnels feux d'artifice, une séance de cinéma en plein air avec un repli à la salle des fêtes à cause d'un vent trop important, les traditionnelles cérémonies pour commémoration du 8 mai, 14 juillet, et 11 novembre avec la participation des enfants de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Mise en place progressive du **Genius Loci**, ces médailles interactives apposées en des lieux historiques et patrimoniaux, elles mettront en lumière l'histoire d'Etrembières. C'est notre rôle d'assurer une transmission de notre vécu aux générations futures, mémoire utile pour bien grandir !

Un remerciement sincère à la **Mémoire de Veyrier** qui nous épaula depuis quelques années dans notre quête d'histoire et de patrimoine.

Autre sujet important, la **bibliothèque municipale**, toujours en attente d'un ou d'une bibliothécaire, décision en suspens compte tenu d'un budget contraint.

Actuellement, la bibliothèque fonctionne avec les connaissances et le dévouement de nos bénévoles qui accueillent les lecteurs trois jours par semaine (lundi, mercredi, samedi).

Sachez également que grâce au réseau INTERMEDE proposé par Annemasse-Agglomération l'adhésion dans les bibliothèques est gratuite, les animations autour du livre sont nombreuses. Vous pouvez également apprécier de belles expositions à L'archipel BUTOR situé à Lucinges c'est le seul lieu en France consacré aux livres d'artistes.

Soulignons également la belle efficacité et le dynamisme des associations communales qui offrent des prestations théâtrales de qualité, gymnastique, spectacles, football, yoga, tournois de boules lyonnaises, un vide grenier de renommée internationale, participation aux classes de neige et nature grâce à la dynamique association des parents d'élèves.

Un grand bravo aux présidentes et présidents et à tous les bénévoles !

(Ce secteur est suivi par Christelle Rousset 4<sup>ème</sup> adjoint)

**URBANISME** (secteur suivi par Nicolas Tereins (5<sup>ème</sup> adjoint)

**2024 révision générale n° 2 du Plan Local d'Urbanisme**, en collaboration avec le cabinet **Epode**

Le PLU est composé d'un règlement graphique et écrit, il est défini à l'échelle de la commune d'Etrembières et doit être compatible avec le SCoT **schéma de cohérence territoriale** dont la compétence a été transférée au Grand Genève, depuis peu.

Il doit, tenir compte de la réglementation nationale, respecter l'avis des personnes publiques associées à son élaboration et privilégier l'intérêt général.

Actuellement le PLU est dans sa phase finale, avec un arrêt du projet prévu en mars 2025, suivra la phase de consultation et de concertation par un commissaire enquêteur, pour une approbation du PLU deuxième semestre 2025.

### Autres informations :

- Depuis septembre 2024 la commune loue un local commercial municipal situé 101 chemin de Veyrier à une personne, qui a ouvert son atelier coiffure par Morgane, nous lui souhaitons un plein succès.

### Des constructions à venir sur la commune :

- **LE BAHIA** situé au Pas de l'Echelle en face de la douane de Veyrier, livrable été 2025 compte 23 logements, 5 en accession propriété, le reste en libre.
- Toujours au Pas de l'Echelle, 65 chemin des Pralets, opération « **Reflets Salève** » début des travaux en 2025 avec un collectif de 4 bâtiments de 34 logements : 26 pour la partie libre, 8 logements pour la partie sociale.

Au chef-lieu route de St Julien, construction d'un collectif « **Onirik** » de 3 bâtiments de 55 logements et 2 locaux commerciaux. Livraison probable à mi-2026.

### **LE CCAS CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES à son propre fonctionnement avec une subvention allouée par la commune :**

(Suivi Laurence Déramé adjointe)

- Agit en collaboration avec le pôle-médicosocial de Gaillard pour l'attribution de bons alimentaires et étudie les dossiers d'aide ponctuelle pour les plus précaires ;
- Suit les demandes de logement en lien avec la maison de l'habitat qui effectue les attributions avec les bailleurs ;
- Distribue des repas à domicile fournis par Leztroy ;
- Organise le plan canicule avec la police municipale ;
- La maintenant traditionnelle marche rose dans le but de sensibiliser au dépistage du cancer du sein ;
- Sur proposition d'une conseillère municipale (Aline Legendre) un spectacle « Itinéraire d'un enfant greffé » a permis de mieux appréhender le sujet du don d'organes ;
- Les colis gourmands de fin d'année offerts aux aînés de plus de 75 ans ;
- Collaboration avec la CROIX BLANCHE pour des formations, manifestations et actions communes ;

- Exemple d'une intégration réussie : La famille ukrainienne hébergée pendant 1 an dans le logement d'urgence de la commune a pu prétendre à un logement social au Pas de l'Echelle ;
- Des projets sont à l'étude pour 2025 à destination des plus jeunes.

### **SECTEUR PERISCOLAIRE** (suivi par Jean-Michel Vouillot 1<sup>er</sup> adjoint)

**L'ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU** classée en secteur particulier depuis la rentrée 2023-2024, permet à l'école d'avoir des effectifs ne dépassant pas les 26 élèves par classe. Actuellement l'effectif est de 197 élèves dont 93 en section maternelle et 104 en section élémentaire.

Ce classement social est un plus pour les enfants, l'inspecteur d'académie, nous a d'ailleurs annoncé une classe maternelle supplémentaire pour la prochaine rentrée 2025-2026. C'est à confirmer mais bien engagé.

Cette création de classe maternelle va pouvoir être intégrée dans les locaux actuels, et nous nous en félicitons.

Je tiens à souligner l'investissement et l'enseignement de qualité délivrés par les enseignantes, elles ont à cœur l'intérêt de chaque enfant, tout comme le personnel du périscolaire qui prend le relais après les heures de classe.

Les enfants, c'est prioritaire, nous devons leur donner les moyens de s'épanouir, les écouter, leur parler de choses importantes plus tôt qu'on ne le fait actuellement.

Leur apprendre à utiliser à bon escient les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, c'est important pour leur avenir, conserver l'humain est essentiel.

Chers parents, l'éducation de vos enfants vous appartient, l'instruction revient aux professeurs des écoles, soyez confiants en l'école publique et laïque.

Le respect de la laïcité est essentiel et préserve ainsi les idéologies, les croyances de toutes et tous.

Nous sommes également satisfaits de l'élection du conseil municipal des enfants, cette instance leur permet de mieux comprendre la république française. Les réunions ont lieu chaque trimestre, le mercredi à la mairie sous la houlette du 1<sup>er</sup> adjoint M. Vouillot et de Marine Walker conseillère déléguée.

Bon à savoir :

- La mairie offre chaque année un dictionnaire livre et une clé USB aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6<sup>ème</sup> ;
- Le club KIWANIS, a offert un banc de l'amitié, installé dans la cour de récréation depuis le 21 juin, et dernièrement des jeux pour les petits et les plus grands.

Nous remercions le club KIWANIS, présent ce soir, ils pourront s'ils le souhaitent nous présenter leur action.

**Le secteur financier** également suivi par l'adjoint aux finances M. Vouillot,

Compte-tenu des incertitudes budgétaires actuelles, nous vous invitons à venir au conseil municipal de mars 2025 pour une séance spéciale budget.

Je terminerai en remerciant, le personnel communal dans sa globalité, la police municipale, le directeur général des services Olivier Besson, ils sont à nos côtés, leurs présences sur le terrain, leurs connaissances du village nous sont précieuses et nous permettent d'ajuster notre action pour qu'elle soit comprise aux mieux des attentes des habitants.

J'adresse également un grand bravo aux professeurs de l'école publique primaire J.J. Rousseau, leur enseignement est précieux pour les enfants.

Une pensée émue, à Isabelle Auduc qui nous a quittés trop vite tout début juin 2024, elle reste bien présente dans nos cœurs.

Notre soutien réaffirmé et sincère aux personnels soignants d'Annemasse et d'ailleurs.

Aux habitants de Mayotte en total désespoir, auxquels la commune a attribué une aide de 2500 €.

Mes sincères remerciements, à vous cher-e-s collègues ajointes et adjoints, à vous Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers municipaux pour votre rigueur et votre travail.

Que cette fin de mandature reste active jusqu'au bout, je m'y engage.

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Mesdames, Messieurs, chers collègues élus, Mme la sous-préfète à vous toutes et tous je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, créativité, réussite, joie et santé ainsi qu'à vos proches et vos familles.

Un grand merci de la participation exceptionnelle de l'harmonie-espérance de Ville La grand.

Au plaisir de vous rejoindre pour partager le verre de l'amitié.

Etrembières, le 24 janvier 2025

Anny Martin, Maire d'Etrembières



